



PRÉPAREZ VOS VACANCES
ET CHOISISSEZ VOTRE SÉJOUR
SUR WWW.VACAF.ORG



COMMENT RÉSERVER LE SÉJOUR ?

1. Consultez le site www.vacaf.org

- > Dans la rubrique «Enfants» indiquez votre département «50»
- > Cliquez sur «AVE» puis sur «centres agréés»
- > Cliquez directement sur «rechercher»



2. Contactez le centre de vacances choisi

Indiquez votre numéro d'allocataire en précisant que vous êtes bénéficiaire de l' AVE.

3. Réservez le séjour auprès de l'organisateur de vacances

L' organisateur vous indiquera ce qu'il vous reste à payer.

4. Envoyez les arrhes pour confirmer votre réservation

5. Régler le solde du séjour, déduction faite du droit AVE.



Une aide financière
pour favoriser le départ
en vacances des
enfants et des jeunes

2026



AIDES AUX VACANCES ENFANTS (AVE)

L'Aide aux Vacances Enfants est une aide financière accordée par la Caf de la Manche, sous certaines conditions, pour faciliter le départ en vacances de vos enfants en mini-camps ou séjours de vacances.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Avoir perçu des prestations de la Caf de la Manche au titre des mois d'octobre 2025 et de janvier 2026, ou l'allocation de rentrée scolaire au titre de l'année 2025.

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- > Le séjour doit se dérouler uniquement pendant les périodes de vacances scolaires et être déclaré auprès des services de l'Etat,
- > L'aide financière est versée directement à l'organisme de vacances,
- > L'organisme de vacances doit être conventionné avec Vacaf.

Retrouvez la liste des organisateurs sur www.vacaf.org

Si vous êtes bénéficiaire de l'Aide aux Vacances Enfants, vous n'avez aucune démarche à réaliser.

La notification des droits aux aides aux vacances est disponible dans votre espace sécurisé Mon Compte sur caf.fr

AIDES AUX VACANCES ENFANTS LOCALES (AVEL)

Enfants de 3 à 5 ans



Avoir à charge un ou plusieurs enfants **de 3 à 5 ans** (au sens des prestations familiales).



Avoir en janvier 2026 un quotient familial inférieur ou égal à 750€.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'aide varie en fonction du quotient familial de référence : **Janvier 2026**.

MONTANT DE L' AIDE		
Quotient familial	jusqu'à 620€	de 621€ à 750€
Montant de l'aide	18€ /jour	16€ /jour

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- > Le nombre de jours maximum utilisable est limité à 14 jours.

L'aide peut être fractionnée pour plusieurs séjours.

AIDES AUX VACANCES ENFANTS NATIONALES (AVEN)

Enfants de 6 à 17 ans

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

70 % du coût du séjour **dans la limite d'un plafond de 50€ par jour**.



Avoir à charge un ou plusieurs enfants **de 6 à 17 ans** (au sens des prestations familiales).



Avoir en janvier 2026 un quotient familial **inférieur ou égal à 950€**.

SOUS QUELLES CONDITIONS ?

- > Le nombre de jours maximum utilisable est limité à 15 jours.

L'aide peut être fractionnée pour plusieurs séjours.

